

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l' EPI décrit ci-après :

TouchNTuff® 93-700

Applicable à compter du : [2024/11/13]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN ISO 374-1:2016
Type B



JKPT

EN ISO 374-5



VIRUS

EN 421



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN ISO 21420:2020, EN ISO 374-1:2016, EN ISO 374-5:2016, EN 421:2010 et est identique à l' EPI soumis à l' examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 032/2022/0036.02 émis par l' organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et est soumis à la procédure établie dans l' Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l' organisme notifié:"



CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Lieu : Bruxelles
Date : 2024/11/13

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l' EPI décrit ci-après :

TouchNTuff® 93-700

Applicable à compter du : [2022/01/14] et jusqu'à: [2024/11/12]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN ISO 374-1:2016
Type B



JKPT

EN ISO 374-5



VIRUS

EN 421



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN ISO 21420:2020, EN ISO 374-1:2016, EN ISO 374-5:2016, EN 421:2010 et est identique à l' EPI soumis à l' examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 032/2022/0036 émis par l' organisme notifié :

CENTXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l' Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l' organisme notifié :

CENTXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM



Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Lieu : Bruxelles
Date : 2022/01/14

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l' EPI décrit ci-après :

TouchNTuff® 93-700

Applicable à compter du : [2018/04/21] et jusqu'à: [2022/01/13]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN ISO 374-5



VIRUS

EN 421



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 420:2003 + A1:2009, EN ISO 374-5:2016, EN 421:2010 et est identique à l' EPI soumis à l' examen UE de type (Module B, Annexe V du règlement), en vertu du numéro de certificat 032/2018/0328 émis par l' organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l' Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l' organisme notifié :

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

Lieu : Bruxelles
Date : 2018/02/21

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l' EPI décrit ci-après :

TouchNTuff® 93-700

Applicable jusqu' au : [2018/04/20]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN 374



EN 374



EN 421



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 420:2003 + A1:2009, EN 374:2003, , EN 421:2010 et est identique à l' EPI soumis à l' examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 032/2016/1181 émis par l' organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

et doit se soumettre à la procédure établie dans l' Annexe VII (Module C2) du Règlement, sous la supervision de l' organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 70
B-9052 ZWIJNAARDE
BELGIUM

Guido Van Duren
Director - Regulatory affairs
Ansell

Lieu : Bruxelles
Date : 2016/11/25